



CERTIFICATION MINIMUM REQUISE

Tous les nouveaux entraîneurs (qui ont suivi un cours) doivent avoir complété la formation Prise de Décision Éthique (PDE).

CLASSE A

1. Entraîneur chef
 - Formation C.I.-1 + évaluation PDE
 - Certification 2 + évaluation PDE
2. Tous les entraîneurs-adjoints
 - Formation C.I.-1 + évaluation PDE
 - Certification 2 + évaluation PDE
3. Un soigneur (non obligatoire)
4. Une gérante (non obligatoire, ne remplace pas la femme gradée)

Une des personnes gradées doit être une femme (Cadette et moins).
Une gérante ne remplace pas la femme gradée.

CLASSE B

1. Entraîneur chef
 - Formation S.C.I. + évaluation PDE
2. Un entraîneur-adjoint
 - Formation S.C.I. + évaluation PDE

Une des deux personnes gradées doit être une femme (cadette et moins).
Une gérante ne remplace pas la femme gradée.

CLASSE C

1. Entraîneur Chef
 - Formation S.C.I. + évaluation PDE
2. Un entraîneur adjoint
 - Formation S.C.I. + évaluation PDE
 - Ou Gérant (cours de gérant de Ringuette Canada)

Une des deux personnes gradées doit être une femme (cadette et moins).
Une gérante peut être considérée comme une femme gradée.